



L'Indépendant

Journal de l'Union des indépendants

No 61, Juillet 2010

LES PME PILIERS DE L'ECONOMIE

Les événements politico-financiers de ces dernières années nous démontrent la chose suivante : tant au niveau politique que dans les toutes grandes entreprises ceux qui prennent les décisions d'investissements financiers ou de dépenses sont peu touchés, de manière directe, dans leur porte monnaie. L'argent dépensé est soit celui des contribuables soit celui des actionnaires.



Dans les PME, il en va tout autrement, le patron-actionnaire connaît les conséquences d'investissements ou de dépenses erronés. Il prend donc la peine de réfléchir à 2 fois avant d'agir. D'autant plus que l'Etat ne va pas, à l'inverse de l'UBS ou autres caisses de pension, leur ouvrir les cordons de la bourse en cas de problème.

Quelle leçon faut-il tirer de ce constat ? Premièrement, les patrons souvent décriés comme des capitalistes purs et durs sont bien plus responsables dans leurs décisions que les managers ou politiciens de haut vol. Deuxièmement et le constat est plus réjouissant, en Suisse, l'économie est bien plus forte que la politique. Il n'y a qu'à observer le marasme dans lequel se trouvent les pays qui nous entourent.

Nous politiciens serai-ent dès lors bien inspirés d'être plus à l'écoute des PME et TPE (très petites entreprises). Je suis persuadé qu'il y gagnerai en sagesse et efficacité.

Gérard Godel
Président UDI

DANS CETTE EDITION

Au sommaire

- Rapports de l'Assemblée générale du 1^{er} mai 2010
- L'UDI soutient l'Héli-Ski
- Plus de transparence dans les comptes !
- Le nouveau règlement de la Lex Koller
- Aron Pfammatter: la voix haut-valaisanne de l'UDI



« Le 1^{er} mai, l'UDI a tenu sa traditionnelle Assemblée générale avec le CN Paul-André Roux ».

Visitez notre site internet: www.udi-valais.ch

DATE A RETENIR

Vendredi 17 septembre 2010 à 11h
Rencontre de l'UDI avec Mme la Conseillère d'Etat
Esther Waeber-Kalbermatten
Au caveau de l'Hôtel de Ville, Sion

La manifestation sera suivie d'une collation.
Entrée: CHF 35.-. Inscription sur www.udi-valais.ch

Union des Indépendants

Editeur	UDI, CP 1391, 1951 Sion. Tél. 076 584 34 22
Rédacteur	Philippe Nantermod
Site internet	www.udi-valais.ch
Email	secretariat@udi-valais.ch
Tirage	2200 exemplaires
Impression	Calligraphy.ch SA Place de la Gare 6, 3960 Sierre Tél. 027 451 24 24 - Fax 027 451 24 20 www.calligraphy.ch - sierre@calligraphy.ch

UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MOTIVANTE ET PLACÉE SOUS LE SIGNE DU RENOUVEAU

L'UDI a tenu son Assemblée générale ordinaire le 1^{er} mai 2010 aux Meubres Decarte, à Saxon. Jean-Daniel Descartes, directeur et fondateur de l'entrepri<éservé un accueil magnifique aux membres de l'Union des Indépendants pour une Assemblée générale placée dynamique. Le Comité de l'UDI a pu présenter ses nombreux projets en cours ou à venir et ses objectifs pour les années à venir. Retrouvez ci-après les rapports du Président et du secrétaire général.



MM Heritier, Savioz et Perroud

Rapport d'activité 2009 par Gérard Godel, président de l'UDI
D'emblée, Gérard Godel a annoncé qu'il tenait son dernier rapport d'activité. Après dix ans de présidence, l'entrepreneur sédunois a décidé qu'il passera la main et qu'un nouveau président de l'UDI devrait être désigné en 2011.

Question activités de 2009 à 2010, Gérard Godel a relevé trois éléments essentiels.

Activités de l'UDI

2009 fut l'année de parution du « Livre blanc », opération particulièrement médiatisée, et avec le soutien de tous les Conseillers d'Etat. Le « Livre blanc »

constitue le manifeste qui illustre la volonté de l'association d'apporter une pierre à l'édifice de l'économie et des institutions valaisannes.

Durant l'année 2009, les indépendants ont encore rencontré Jacques Melly, fraîchement élu au Conseil d'Etat. Le discours de Jacques Melly fut celui d'un entrepreneur clair et précis. Le nouveau Conseiller d'Etat a su convaincre les membres de l'UDI de ses capacités à mener la tâche qui lui a été confiée.

Au cours de l'année écoulée, l'UDI a pris des positions fortes et médiatisées concernant le cassis de Dijon et sur l'état des trains roulants entre le Valais et le reste de la Suisse.

Enfin, le site internet a été complètement mis à jour en collaboration avec le nouveau secrétaire général.

Changement du secrétaire général

La seconde partie de l'année fut moins riche en activités en raison du départ du secrétaire général, Georges Gessler, que l'UDI remercie chaleureusement pour son excellent travail. Ce départ fut l'occasion de réfléchir sur l'avenir de l'UDI et de la tournure à lui donner. Décision a alors été prise d'engager un jeune au poste de secrétaire général, le choix s'est porté sur Philippe Nantermod qui est entré en fonction au mois de janvier 2010.

Les finances de l'UDI ont aussi été largement assainies durant l'année 2009. Contrairement aux comptes présentés à plusieurs reprises, le dernier exercice s'est avéré financièrement positif.

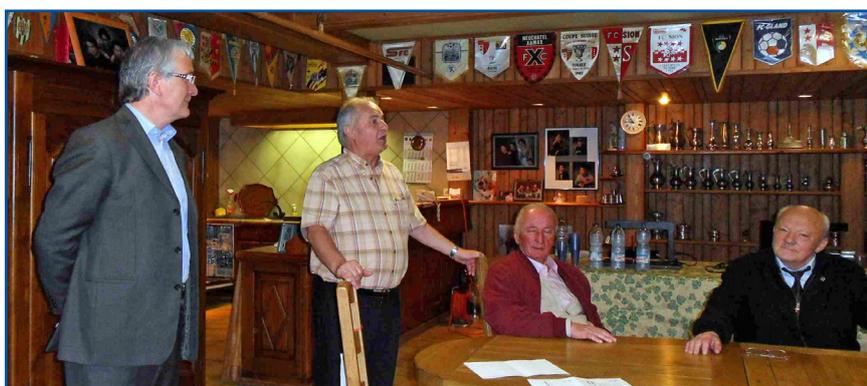
Gérard Godel a terminé son discours en évoquant ses objectifs pour 2010. Parmi ceux-ci, relevons la volonté de travailler les propositions du « Livre blanc » pour les mettre en vigueur au mieux, de renforcer la collaboration avec le Centre patronal et augmenter la présence médiatique et politique de l'UDI.



Au centre Jean-Daniel Descartes hôte de la journée.

Rapport de Philippe Nantermod, secrétaire général

Le nouveau secrétaire général a évoqué l'épineuse question de l'investissement public. Tant le Valais que la Confédération ont la chance de bénéficier de finances publiques saines. Cette situation s'explique par une grande rigueur budgétaire, des recettes extraordinaires (or de la BNS) et par le mécanisme du double frein aux dépenses et à l'endettement.



Gérard Godel Président de l'UDI et Jean-Daniel Descartes

Néanmoins, si les dépenses ont été contenues, les investissements l'ont aussi passablement été et il est urgent d'y remédier. Il est emps aujourd'hui d'adopter une vision d'investissement (et non pas de dépenses) pour s'assurer que les infrastructures de demain seront toujours adéquates et pourront être au service des entrepreneurs de notre pays. Le secrétaire évoque trois axes d'investissement forts: l'énergie, le réseau routier et ferroviaire ainsi que le secteur des télécommunications.

En matière énergétique, il est notoire que les centrales nucléaires en fonctionnement arrivent petit à petit au bout de leur cycle de vie. Cela étant, il convient de réfléchir et d'anticiper la perte de cet approvisionnement énergétique urgent en procédant aux investissements dans le renouvellement de ces centrales et dans la recherche pour trouver de nouvelles sources d'énergie. La Suisse ne peut se passer ni d'électri-

cié, ni de recherche, et les deux pôles d'investissements doivent être étudiés.

En ce qui concerne les infrastructures de mobilité, l'UDI s'est déjà prononcée pour une amélioration de la qualité des transports publics en Valais. Il est urgent aujourd'hui de réfléchir à un plan Rail 2030 tenant compte des nouveaux défis. Actuellement, les CFF bénéficient d'un budget d'investissement sur dix ans inférieur au budget d'investissement annuel de l'armée! Il convient

de remédier à cette situation, sachant qu'un Suisse sur deux emprunte les transports publics chaque jour et que la qualité des infrastructures de mobilité joue un rôle primordial dans l'attractivité économique du pays.

En matière de télécommunications, la Suisse peut faire beaucoup mieux, notamment par le biais du renforcement des exigences contenues dans



Franco Sbarro, Michel Zuchaut, P-André Roux, Jérôme Monnat



D'autres membres.

les concessions de service public. La Suisse disposant d'un petit territoire, avec une population très concentrée et bénéficiant d'un revenu confortable, doit devenir le leader mondial en matière de télécommunications et assurer que tout un chacun dispose d'une connexion Internet de haut débit, partout sur le territoire.

Ces éléments ne sont que des exemples parmi d'autres. Il est important que les pouvoirs publics ne s'endorment pas sur leurs lauriers et que les projets soient élaborés pour une période qui dépasse le calendrier électoral.

Paul-André Roux, Conseiller national, a enfin présenté les enjeux de l'initiative « Minder » concernant la rémunération des cadres des grandes sociétés, devant un parterre passionné et avide d'informations.

L'Assemblée générale s'est clôturée par une collation offerte par Jean-Daniel Descartes que l'UDI remercie encore chaleureusement.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE L'UDI

L'UDI soutient l'héli-ski et les guides de montagne

L'Union des Indépendants se désolait face à l'argumentation incohérente et dangereuse des organisations de protection de l'environnement qui ont déposé 14'000 signatures contre l'héli-ski. Le soutien qu'a affiché la Confédération à la place financière ou

à notre compagnie aérienne doit aussi exister en faveur des indépendants et des PME. En Suisse, l'héli-ski est le cœur de métier de nombreuses petites et moyennes entreprises et offre du travail à de nombreux guides indépendants. Les citoyens qui vivent en montagne méritent aussi que leur environnement économique soit préservé. Contrairement à la grande finance où à d'autres industries autrement plus polluantes, les PME n'attendent pas tant de sub-

ventions qu'un frein aux ennuis bureaucratiques et aux interdictions d'exercer leur activité.

Interdire l'héli-ski est aussi dangereux ! Le secours hélicoptéré en montagne impose aux pilotes des heures de pratiques qui ne peuvent être décemment réalisées que dans le cadre d'une activité économique. Supprimer l'héli-ski, c'est supprimer ces heures d'entraînement qui sauvent chaque année des dizaines de vies.



Heureusement, 14'000 signatures est loin de faire une majorité et ne suffit même pas à demander une consultation populaire. L'UDI espère que les citoyens de ce pays sauront montrer la même solidarité à l'égard des confédérés qui vivent du tourisme que de ceux qui vivent de la finance. Interdire l'héli-ski reviendrait à pénaliser l'avenir de centaines de citoyens pour un avantage écologique à peine perceptible.

Si vous vous sentez désemparés face aux difficultés que rencontre votre entreprise, si les soucis vous empêchent de dormir, contactez-nous. Nous avons la solution.



ACCENT

Partenaire d'entreprises en difficultés

Médiation – financement – transmission d'entreprises

Av. de la Gare 16 case postale 54 1951 Sion

Tél. 079 357 51 69

e-mail : recep@accent-conseil.ch



COMMUNICATION DES COMPTES DE L'ETAT: L'UDI VEUT PLUS DE TRANSPARENCE

L'Union des Indépendants (UDI) se réjouit de l'excellente santé financière de l'Etat du Valais. La crise que traversent bon nombre d'Etats de l'OCDE et de l'Union européenne en particulier le montre: des finances publiques saines sont garantes de la stabilité économique, particulièrement cruciale pour les indépendants et les petits entrepreneurs. Cependant, la communication des comptes publics valaisans manque cruellement de transparence. Et l'UDI réclame que le résultat annoncé ne soit pas, comme c'est le cas actuellement, tronqué de plus de 120 millions de francs!

Le compte de fonctionnement de l'Etat boucle l'année 2009 avec un résultat de 3,8 millions de francs contre un excédent budgétisé de 53,8 millions. Cette différence ne s'explique pourtant pas par une péjoration des finances publiques, mais par des opérations purement comptables qui camouflent un excédent de recettes qui, en réalité, s'est élevé à 126,4 millions! En effet, sous des dénominations pas toujours limpides (amortissements supplémentaires non budgétisés, attribution au fonds des caisses de

prévoyance ou encore préfinance- ment des investissements), l'administration minimise les excédents de recettes dans sa communication. Et ce n'est pas nouveau: en 2008, c'est un plan de relance de 50 millions de francs qui avait permis à l'Etat d'annoncer un résultat inférieur au million.

Il est aujourd'hui flagrant que les résultats des comptes de l'Etat sont réduits intentionnellement dans la communication pour afficher un résultat réel largement inférieur à la réalité. De 126,4 millions de bénéfice réel aux «maigres» 3,8 millions affichés, la chute est de plus de 90%. Chacun de ces francs manque d'être investi ou est simplement prélevé en trop dans la poche des citoyens valaisans.

L'UDI comprend que l'Etat désire constituer des réserves pour affronter les dépenses gargantesques futures, à l'image de la facture des déficits des caisses de pension ou des éventuels investissements liés au retour des concessions. Néanmoins, il n'est pas acceptable que ces provisions soient réalisées presque en ca-

chette, sans un contrôle politique préalable.

Lors de la session du Grand Conseil de juin 2010, l'UDI, par l'intermédiaire de ses membres élus au Grand conseil, a déposé un postulat demandant que dans le compte de fonctionnement de l'Etat, on fasse apparaître de manière claire et transparente le résultat réel (donc, le résultat avant toutes ces opérations comptables et autres constitutions de réserves non budgétisées ayant pour effet de camoufler ce résultat). Ce n'est qu'ainsi que le Parlement, et à travers lui le peuple valaisan, pourra avoir une vision qui lui permettra de prendre les décisions (investissements ou baisses d'impôts) qu'impose le véritable état des finances du canton.

guinnard.com



real estate & tourism

*L'agence qui soutient aussi
les indépendants*

Imporphyre  **Métraiiller**

10'000 m2

1957 Ardon

Av. Neuve 18

Pierres naturelles

Marbrerie

Carrelages

Fontaines

Pavage



1976 - 2010

Tél : 027-306.33.73

www.imporphyre.ch

NOUVEAU RÈGLEMENT D'APPLICATION DE LA LFAIE: LA RÉPONSE DE L'UDI

Le Conseil d'Etat a mis en consultation son projet de révision de la loi d'application de la lex koller (RAIE). L'UDI a rendu une réponse complète et détaillée, étant particulièrement concernée par cette législation dont les conséquences pour le Valais sont multiples. Retrouvez ci-après les éléments forts de sa réponse.

La RAIE doit être considérée comme centrale dans un canton touristique et les principes qui prévalent pour la gestion de l'économie publique (subsidiarité, efficacité, partenariat public privé) doivent y trouver un écho. L'UDI constate néanmoins que le groupe de travail a ignoré certains éléments essentiels, et a par moment manqué de vision. De surcroît, certains éléments d'aménagement du territoire qui apparaissent dans la RAIE doivent y être supprimés : ces points doivent figurer dans la LAT.

Non aux mesures d'aménagement du territoire

L'UDI s'oppose dans sa réponse à ce que la RAIE devienne une seconde Loi sur l'aménagement du territoire. Le but de la lex koller est de limiter l'emprise étrangère sur le sol suisse, pas de modifier la gestion du sol. Il s'avère

que le projet soumis à consultation cherche par diverses mesures à obtenir l'application d'une vision de l'organisation territoriale que le peuple a déjà eu l'occasion de refuser.

La sauvegarde de l'autonomie communale est primordiale, d'autant plus face à la diversité des structures de tourisme présentes en Valais. Les mesures prévues pour favoriser les lits chauds n'ont pas fait jusqu'ici leurs preuves et leur place n'est en tous cas pas dans la RAIE mais dans une loi soumise au référendum facultatif.

Favoriser les rénovations

A la question de savoir si l'Etat devait donner la priorité aux ventes d'immeubles neufs ou existants, l'UDI a répondu fermement en faveur des reventes.

Favoriser le neuf, c'est rater une magnifique occasion de restaurer un parc immobilier qui vieillit.

Favoriser le neuf, c'est soutenir les grands groupes étrangers en défaveur des artisans locaux.

Favoriser le neuf, c'est encourager les grands groupes étrangers dont les sièges sociaux sont sis en dehors

du canton alors que les biens en locations peuvent – et doivent – être le fait d'entreprises locales à long terme.

A contrario, la revente aux étrangers de bâtiments existant...

Favorise la réhabilitation et la rénovation de notre parc immobilier parfois très obsolète.

Favorise les petits artisans locaux. La rénovation est une prestation bien rétribuée.

Favorise les investissements qui restent sur place tout comme les revenus des entreprises de construction. Favorise des propriétaires qui louent plus intensément que les Suisses, avec des logements de qualité.

Favorise justement ceux qui ont besoin que l'on s'occupe de leur logement pendant leur absence (gestion-location, entretien extérieures, surveillance, etc.)

Davantage de souplesse en faveur des autorités locales

Enfin, l'UDI s'est prononcée systématiquement pour que les autorités locales restent compétentes pour traiter un maximum de questions – et la liste s'avère pléthorique. L'Union des Indépendants propose notamment que des associations de communes

POUR VOTRE CHAUFFAGE AU BOIS,
CREATION - CONSEILS - REALISATIONS,
une Entreprise



300 m² d'exposition permanente

A visiter tous les jours,
de 8h00 à 18h00

Route de Saillon 44
1926 Fully
Tél. 027 / 746 12 32
Fax 027 / 746 36 82



Christine

Denis

*Pour choisir et non
subir le quotidien...*

Coaching personnalisé

079 279 14 34

www.ateliercouleursdevie.ch

coaching@ateliercouleursdevie.ch

Mentor coach certifiée

décident de la répartition concrète des contingents, une fois le partage par région établi par l'Etat. D'une manière générale, le gouvernement cantonal doit se contenter de trancher les litiges pouvant apparaître entre divers partenaires locaux et s'immiscer le moins possible dans la complexité des problèmes du terrain.

La prise de position détaillée est disponible sur le site internet de l'UDI (www.udi-valais.ch).

Questionnaire à l'attention de Aron Pfammatter



Aron Pfammatter, pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Je viens de Naters et je suis en train

de terminer mon stage d'avocat à Viège et à Sion, le but étant de pratiquer dans une étude d'avocat et notaire à Brigue. Depuis un peu plus d'une année, je suis élu comme député-suppléant au Grand Conseil pour le PDC du Haut-Valais.

Les indépendants et les très petites entreprises occupent-ils une place importante dans l'économie haut-valaisanne ?

Hormis la Lonza à Viège, la Scintilla à St. Niklaus et les grandes stations touristiques, ce sont surtout les indépendants et les très petites entreprises qui composent le tissu de l'économie haut-valaisanne. Ils occupent donc vraiment une place importante.

Quelle est votre vision économique des rapports entre les deux parties du canton ?

Pour travailler ensemble il faudrait d'abord mieux encourager les gens à apprendre la langue de l'autre partie du canton. Dans le Valais du Haut il y a beaucoup d'indépendants et de patrons de TPE qui se tournent vers Berne, aussi en raison de la langue. Le nouveau tunnel de Lötschberg l'a encore facilité. Il est compréhensible que le Bas-Valais s'oriente vers la région lémanique. Depuis quelques années l'Etat du Valais soutient de plus en plus de projets pour aider la création de start-ups. On y trouve –

surtout dans le Valais central – des jeunes gens des deux régions du canton, déjà réunie à la HES-SO. Ensemble, ce que je trouve que c'est une bonne approche.

A votre avis, que peut faire l'UDI pour soutenir les TPE et les Indépendants du Haut-Valais ?

La même chose qu'en Bas-Valais: défendre les intérêts des indépendants et des patrons des TPE en faisant du lobbying auprès des autorités politiques et économiques, en créant des possibilités de contacts, en informant et en conseillant les membres et en réalisant des projets concrets.

Vous avez déposé récemment une motion pour réclamer des mesures contre les abus de bureaucratie, de quoi s'agit-il exactement ?

Cette motion, nommé «frein à la bureaucratie», invite le Conseil d'Etat à ajouter dans ses messages introductifs de nouvelles lois des renseignements sur les conséquences bureaucratiques des ces projets (tant sur le plan interne que par rapport aux citoyens et aux entreprises). Pour cela, il existe différents instruments, déjà testés dans d'autres cantons et à l'étranger. Avec ces informations, le législateur peut modifier les lois en suspens avant qu'elles n'entrent en vigueur et alors prévenir plus tôt un alourdissement des charges administratives.

JEAN-JACQUES DÉFAYES, PROPRIÉTAIRE-ENCAVEUR

LE RHYTON D'OR

RUE DE LAVETAN 11, CP 28
CH-1912 LEYTRON/VALAIS
TÉL ++41(0)27 306 20 24
FAX ++41(0)27 306 41 94

info@rhytondor.com www.rhytondor.ch

swiss-immobilier.ch

appel gratuit 0800 424 424

Bernard Lamon

079 412 24 24
bernard.lamon@swiss-immobilier.ch

Siège social

Route de la Piscine 10 - 1950 Sion - Tél. 027 322 21 21
Fax 027 322 41 41 - info@swiss-immobilier.ch

Stopp der unnötigen Bürokratie!

Aron Pfammatter und der VSU sagen der Bürokratie den Kampf an

Unnötige Bürokratie verursacht unnötige Kosten und verteuert das Leben der Bürger. Den nicht ganz einfachen Kampf gegen ausufernde administrative Belastungen hat CVPO-Grossrats-suppleant Dr. Aron Pfammatter nun – Seite an Seite mit dem VSU – auf verschiedenen Ebenen aufgenommen.

Erfolgreiche Motion

Einen ersten Erfolg kann der CVPO-Grossrats-suppleant bereits verbuchen: Schon im November letzten Jahres reichte Pfammatter eine Motion mit dem prägnanten Titel «Bürokratie-Bremse» ein, welche vom Grossen Rat in der März-Session ange-

nommen wurde. Der angehende Anwalt fordert in seiner Motion, dass bereits die staatsrätlichen Botschaften Auskunft über die bürokratischen Folgen eines neuen Gesetzes geben müssen. In Kenntnis dieser Konsequenzen kann der Gesetzgeber die Erlasse noch anpassen, bevor diese in Kraft treten. Damit können die Unternehmen und Bürger zu einem frühestmöglichen Zeitpunkt vor unnötigen administrativen Belastungen und deren finanziellen Folgen geschützt werden. Zur Überprüfung der Gesetzesentwürfe stehen verschiedene Instrumente bereit, die bereits im In- und Ausland erfolgreich Anwendung fanden.

Der Kampf geht weiter

Nach dieser ersten gewonnenen Schlacht im Kampf gegen die unnötige Bürokratie plant Pfammatter bereits weitere politische Vorstösse. «Es existieren verschiedene Lösungen. Man muss nur die Augen offen halten, die entsprechenden Vorschläge einbringen und die notwendigen Mehrheiten finden. Dies will ich tun», erklärt der initiative Jungpolitiker. Ziel sei es, dass wirklich nur noch solche Regulierungen bestehen würden, die für das Funktionieren der Wirtschaft und Gesellschaft tatsächlich erforderlich und sinnvoll sind.

Internet-Seite für Bürger und Unternehmer

Eine weitere Aktion im Kampf gegen unnötige Bürokratie wurde gemeinsam mit der Unterwalliser Unternehmer-Vereinigung «Union des Indépendants» (UDI), welche auch im Oberwallis als «Verband der selbständigen Unternehmer» (VSU) in nächster Zeit Fuss fassen soll, lanciert. Zusammen mit dem UDI/VSU-Generalsekretär, Philippe Nantermod, hat Pfammatter die Internet-Seite «www.stopp-buerokratie.ch» nun auch in deutscher Sprache aufgeschaltet. Auf dieser Seite können Bürger und Unternehmer die sie belastenden bürokratischen Probleme sowie allfällige Lösungen einfach in ein Formular eingeben und dieses mit einem simplen Klick abschicken. Der VSU, der beste Kontakte zur kantonalen und eidgenössischen Politik unterhält, nimmt diese Anliegen auf und setzt sich bei den zuständigen Stellen dafür ein. «Dank der hervorragenden Kontakte des VSU können so verschiedene bürokratische Probleme teils direkt mit den zuständigen Dienststellen gelöst werden. Da der VSU zudem politisch breit abgestützt ist, haben aber auch politische Vorstösse im Grossen Rat gute Erfolgchancen», ist Pfammatter überzeugt.



FAITES PARTIE DE L'UDI.

Venez nous rejoindre. L'UDI est une Association qui donne la parole à ses membres issus des trois secteurs économiques de notre canton. A ses membres qui sont des indépendants, des patrons de petites entreprises ou issus des professions libérales. Devenez membre de l'UDI et incitez vos partenaires, connaissances à le devenir aussi.

BULLETIN D'ADHESION À L'UDI

Je désire faire partie de l'UDI et voici mes coordonnées

Nom et prénom : _____

Entreprise : _____

Adresse : _____

Tél. prof : _____ E-mail : _____

Membre individuel Sfr 250.–

Membre entreprise Sfr. 350.–

Membre soutien Sfr 500.–

Membre soutien Sfr. 1'000.–

A retourner par courrier à **UDI, case postale 1393, 1951 Sion** ou par email à secretariat@udi-valais.ch